



Licenciement en cdd

Par Vvmada

Bonjour et merci beaucoup Morobar mais votre phrase "l'intégralité des salaires jusqu'à l'échéance au minimum." M'intrigue !? J'avais un contrat de 6 mois , est ce que cela veut qu'il doit me payer les 5 mois restant sauf si je suis d'accord pour partir ? S'il vous plaît ? ? Merci beaucoup, je suis convoqué demain après-midi et j'ai peur de ne pas savoir me défendre.

Par morobar

Bonsoir,
Il faut rester sur l'ancien fil de discussion.
est ce que cela veut qu'il doit me payer les 5 mois restant sauf si je suis d'accord pour partir ?
Oui
sauf si je suis d'accord pour partir
SI vous êtes d'accord tout est possible et négociable.
Mais attention à l'attestation Pole emploi, elle doit être établie avec la case cochée: "à l'initiative de l'employeur."
A mon avis vous laissez venir.

Par Vvmada

Merci vous êtes un ange tombé du ciel !

Par Vvmada

Bonjour, j'ai eu mon rendez vous le patron me propose un autre poste pour la même entreprise mais rétrogradant et au même salaire pour se couvrir. C'est à dire serveur dans son restaurant au lieu de responsable d'un bar/snack extérieur. En plus les horaires qu'il me proposent sont incompatible avec ma distance d'habitation car je faisais 10h/19h et là ce serait 10h/15h coupure puis 18h/23h...donc vu la distance impossible de rentrer chez moi l'après-midi. Ai je toujours mes armes pour négocier et quoi ou combien à votre avis ou suis piégé ? ? Merci beaucoup d'avance pour votre réponse .

Par janus2

Bonjour,
Comme dit dans l'autre sujet, on ne parle pas de licenciement pour un CDD, mais de rupture de contrat. Or, l'employeur n'a que peu de possibilités pour rompre un CDD, la faute grave du salarié ou l'accord amiable. Donc s'il est seul à l'initiative de la rupture, seule la faute grave peut être invoquée. Et bien entendu, le fait qu'il ait "trop de personnel" n'est pas un motif valable ! Quel est le motif de rupture que compte invoquer l'employeur ?

Par Vvmada

Bonsoir, il me dit que mes nouvelles collègues se plaignent que je suis mal organisé ? ? C'est tout ce qu'il a, alors que ce n'est absolument pas fondé et que j'avais que des félicitations jusque là ! Il n'a rien en fait, il veut me remplacer par deux jolies demoiselles et il se rend compte que l'on est trop nombreux...C'est le vieux qui ramasse. Vous en pensez quoi ? Vous savez je suis quelqu'un de très sérieux...Il m' embauché pour ça.